

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 24 avril 2019

Présents : Mr Claude CAVALLINI, Maire, Cyril GRENARD, Mrs Alexandre MICHALET et Pascal COURTOIS, Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD, Mr Jean-Marie DROMARD , Mr Frédéric PANSARD, Mme Morgane NIVOT . **Absent** : Mrs Alexandre DESBORDES , excusé, Mme Suzie DECOSTER (pouvoir à Mr Frédéric PANSARD)

Secrétaire : Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

1.DELIBERATION POUR APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME HAUT-BUGEY

AGGLOMERATION : Le Conseil a l'unanimité donne un avis favorable sur le PLUIH d'haut-Bugey Agglomération, notamment sur le zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation concernant la commune.

2.DELIBERATION POUR PRISE ARRETE MUNICIPAL EN MATIERE DE RESERVE DEFENSE

INCENDIE : Le Conseil à l'unanimité autorise Mr le Maire à prendre un arrêté afin de fixer la liste des points d'eau incendie, le type de ressource en eau ainsi que le service chargé du contrôle technique périodique et de la périodicité du contrôle.

3. REGIE DE RECETTES DES PHOTOCOPIES ET DES REDEVANCES SKI : Après la visite du comptable, les points suivant sont à régler et feront éventuellement l'objet d'un arrêté municipal :

-Achat d'une armoire sécurisée pour la conservation des fonds et des titres

-Nomination d'un régisseur suppléant pour la régie ski en la personne de Mr Frédéric PANSARD

-Extension du maximum de l'encaisse à 1000€ pour les photocopies et à 2500€ pour les redevances ski

-Fréquence de versement ramenée à 1 fois l'an pour les photocopies et 2 fois la saison.

-Gratuité des photocopie pour les démarches et inscriptions liées à la scolarité, demande d'emploi, et dossiers de retraite (à l'exception des rapports de stage, mémoires et autres prises de cours et exposés). La gratuité est accordé aux employés communaux, conseillers et membres des commissions municipales.

-A 8 voix pour et une abstention, le Conseil accorde au Régisseur de recettes une partie de la prime annuelle de responsabilité (soit 50€ sur les 110 maximum)

4. DELIBERATION POUR CHANGEMENT ASSURANCES

A l'unanimité le Conseil décide de changer les assureurs de la commune et demande à la Sté SMACL d'assurer les biens de la commune.

5. DIVERS...

- La station d'épuration a été nettoyé

- Achat de panneaux « Damage en cours » et « Piétons interdits » pour les pistes de ski de fond d'hiver
- Construction d'un garage en bois pour la dameuse. Un plan a été réalisé pour estimer la structure, il reste à définir pour demander un devis
- Entretien des routes communale : 27 000€ en fonctionnement pour les réparations ; 25 200€ en investissement (subventions possibles) pour la place des containers et parking.
- Le matériel pour la brasserie est estimé à 25 000€ et 10 800€ pour les manifestations extérieures
- Les ventes de bois rapporteraient 13 000€ pour les feuillus et 21 000€ pour les résineux
- Inauguration de la brasserie pour le 18 mai 2019
- Les élections européennes ont lieu le 26 mai 2019

Fait à Belleydoux le 2 mai 2019

Le Maire,

